



## **Déclaration liminaire CTSD du 25 juin 2021**

Cette fin d'année scolaire est éreintante, les personnels vivent des situations professionnelles difficiles, les tensions atteignent des niveaux inégalés. Si la crise sanitaire explique en partie cette situation, c'est aussi l'ensemble de la politique éducative menée qui en est à l'origine. Ces difficultés créent de la souffrance au travail ce qui n'est pas sans conséquences sur les personnes et le travail. Les incertitudes qui pèsent d'ores et déjà sur la rentrée renforcent ce sentiment d'épuisement des équipes (gestion de la crise aléatoire, notifications MDPH pas toujours respectées, loi sur la direction d'école, nouveaux programmes de maternelle...)

Le dossier de la direction d'école nécessite que l'on s'empare enfin des remontées de terrain. Plus de temps pour toutes et tous et de l'aide administrative pérenne, voilà ce qui est attendu par l'ensemble de la profession, pour un meilleur fonctionnement des écoles au bénéfice des élèves et des équipes. La question du statut qu'essaie d'imposer le Ministre ne répond ni aux besoins ni aux attentes des personnels.

La formation initiale, la formation continue, l'enseignement spécialisé, sous toutes ses formes, le remplacement sont autant de sujets qui nécessitent un tout autre investissement dans l'école.

Le paritarisme doit être rétabli. Les opérations de mouvements n'ont pas pu être vérifiées par les élu.e.s du personnel. Des postes (combien?) ont été attribués de manière autoritaire, hors les vœux formulés, même larges. Des postes en ASH (ULIS, ITEP), alors qu'une formation est pourtant nécessaire, mais aussi des directions d'écoles ont été attribués de cette manière. Nous demandons qu'une étude soit menée afin de comprendre pourquoi ces postes n'ont été demandés par PERSONNE et ainsi apporter des réponses afin que cela ne se reproduise pas.

A l'issue du CTSD « carte scolaire » qui s'est tenu le 5 février dernier, 20 suppressions et 12 créations de classe ont été effectuées. Une suppression conditionnelle a aussi été actée. 2 postes ont été gardés en réserve pour cet ajustement. Seulement 2 créations de postes de brigades ont été faites alors même que le remplacement reste un problème. Combien de classes n'ayant pu avoir de remplaçant ont vu leurs élèves renvoyés chez eux ? Combien de classes encore trop chargées ?

Pour répondre à l'exigence du 24 élèves maximum en GS, CP et CE1, sans surcharger les autres niveaux, il faut créer des postes.

Pour mettre en place une formation initiale et continue de qualité, il faut des postes.

Pour assurer les remplacements partout où il y en a besoin, il faut créer des postes.

Pour reconstituer les RASED et ainsi se donner les moyens de venir en aide auprès de ceux qui en ont le plus besoin, il faut créer des postes.

Pour mettre en acte l'école inclusive, il faut créer des postes. Nul ne peut plus contester la nécessité des AESH, il est donc largement temps de créer un nombre suffisant de postes à temps plein et correctement rémunérés ainsi qu'une brigade de remplacement. Il est inacceptable que tous les élèves ayant pourtant des notifications n'aient pas l'accompagnement auquel ils ont droit.

Le département a besoin d'une autre dotation en termes de postes pour pouvoir mieux fonctionner.

Nous voulons une école plus juste, des salaires dignes et des moyens à la hauteur des enjeux : l'émancipation de l'enfant, l'éducation du futur citoyen !